

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

domaine, de laisser nos bases militaires intactes, de continuer avec les armes et ainsi de suite.

Monsieur le Président, je voudrais parler un peu de cela, car c'est le critique en matière de défense du Nouveau Parti démocratique qui a fait ces observations à propos du projet de fermeture de la base de Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard.

• (1240)

Je voudrais signaler quelques faits. En premier lieu, il y a une dizaine d'années que l'on menace de fermer la base de Summerside, si je ne m'abuse. On a fait déménager certaines unités d'autres bases, de celle de Shearwater, dans la circonscription de Dartmouth, et de celle de Greenwood, dans la circonscription d'Annapolis Valley, pour maintenir la viabilité de la base de Summerside.

Comme le sait très bien le critique en matière de défense, l'avion utilisé à la base de Summerside est devenu pratiquement désuet. Il faudrait 300 millions de dollars pour moderniser la flotte d'appareils. Certains de ces avions qui, d'après lui, sont utiles pour assurer la surveillance, ont une capacité de vol de deux heures seulement. Il faut plus que cela pour aller de Halifax à Ottawa, dans des conditions normales, par avion commercial. Très peu de ces appareils peuvent rester suffisamment longtemps en l'air pour assurer une surveillance. Je suis convaincu que le critique en matière de défense du Nouveau Parti démocratique le sait, mais vient-il à la Chambre demander de consacrer 300 millions de dollars à la modernisation d'un avion de repérage désuet? Non, monsieur le Président, il ne se présente à la Chambre que pour critiquer le gouvernement qui prend des mesures de toute évidence essentielles pour assurer la viabilité de nos forces armées.

Je m'arrête un instant au cas de Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard. Je ne doute pas un instant que tous les députés éprouvent la plus vive sympathie pour les dirigeants de cette ville et la population de la région, mais il faut nous demander si nous pouvons vraiment nous servir de nos installations militaires pour assurer la prospérité économique d'une région du pays. Je crois que tout le monde doit répondre très clairement non. Nos forces militaires n'ont pas pour raison d'être de stimuler l'économie d'une région ou d'une autre du Canada.

La solution au problème de Summerside réside dans d'autres programmes susceptibles de bénéficier à sa population et de stimuler le développement économique de la région, ce qui aidera la population à surmonter l'épreuve que représente pour elle la fermeture de la BFC Summerside. Je sais que nous devons témoigner de la

sympathie pour la population de la région, mais il faut tenir compte de certains facteurs.

Par exemple, un article récent du *Globe and Mail* faisait état des 186 millions de dollars que les provinces atlantiques ont reçu en vertu du programme de péréquation, c'est-à-dire, reçu du gouvernement fédéral. Savez-vous ce que ces paiements signifient dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard? Dans son budget, la province avait prévu un déficit de 13,2 millions de dollars. À la suite d'augmentations faites dans les paiements de péréquation, l'Île-du-Prince-Édouard a reçu 14 millions de dollars, ce qui lui a permis d'enrayer son déficit budgétaire. Cette province a pu équilibrer son budget.

Le gouvernement que je représente à la Chambre des communes a un déficit budgétaire de 30 milliards de dollars et 34c. de chaque dollar que nous percevons doivent servir à payer ce déficit. On pourrait se demander qui est en meilleure position financière pour réagir face à une situation difficile. Le fait est que, grâce aux paiements de péréquation, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas sans moyens financiers.

Je pense que nous devrions également réfléchir à quelques-unes des décisions que le gouvernement a prises au cours de la dernière décennie et, notamment, à celles que le premier ministre actuel de la province a prises personnellement.

Premièrement, l'Île-du-Prince-Édouard a refusé d'accepter de l'électricité peu coûteuse du Nouveau-Brunswick et a décidé plutôt d'utiliser de l'électricité produite par des combustibles fossiles. L'Île-du-Prince-Édouard a pris cette décision au détriment, devrais-je dire, des autorités publiques du Nouveau-Brunswick. Elle avait le droit et le privilège de prendre cette décision, mais celle-ci a été très lourde de conséquences sur le plan économique. L'Île-du-Prince-Édouard a refusé que la société Litton Industries mette sur pied une entreprise dans cette province qui aurait probablement donné du travail à 400 ou 500 personnes. Je suis fier de dire que Litton Industries est maintenant installée dans la circonscription fédérale de Halifax-Ouest et que nous tirons profit des emplois créés grâce à cette société.

L'Île-du-Prince-Édouard, dans l'intérêt de sa population, ce que je ne conteste pas, s'est engagée dans une voie qui rend le développement économique plus difficile.

Pendant la dernière minute qui me reste, monsieur le Président, permettez-moi de dire simplement ceci, particulièrement à l'intention des députés néo-démocrates qui se sont battus contre les sous-marins nucléaires et qui